



HAL
open science

Master Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Informatique. 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE.
hceres-02040222

HAL Id: hceres-02040222

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040222>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Informatique

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne
- UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : Versailles

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : Télécom Sud-Paris, Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE)

Mention : Informatique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150007571

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Evry-Val-d'Essonne, Télécom Sud-Paris, ENSIIE - Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

L'Université d'Evry-Val-d'Essonne propose une mention *Informatique* regroupant l'ensemble de l'offre de formation de niveau master en lien avec la discipline de l'informatique. Elle vise à former des cadres informaticiens capables de maîtriser les outils de modélisation, d'optimisation, de simulation, de vérification et de validation des systèmes informatiques complexes, notamment avec une orientation possible vers les applications de l'informatique à la gestion des entreprises.

Avec deux spécialités à orientation professionnelle (dont une en formation par apprentissage) et une spécialité à double finalité, recherche et professionnelle, la mention permet aussi bien une ouverture vers les métiers de la recherche fondamentale et appliquée qu'une insertion professionnelle directe de niveau « ingénieur ».

La formation se déroule sur deux années, M1 (master première année) et M2 (master deuxième année), chacune comptant deux semestres : les trois premiers semestres sont consacrés à l'enseignement académique, le dernier est dédié à un stage de fin d'études en entreprise ou en laboratoire de recherche, selon la finalité choisie. Il est également possible d'effectuer un stage facultatif à l'issue de la première année.



Les trois spécialités sont affichées dès la première année de master qui comporte donc trois parcours, chacun étant lié directement à une spécialité de deuxième année de master :

- *Architectures des systèmes en réseaux*, à finalité professionnelle (ASR), en partenariat avec Télécom Sud-Paris et l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE) ;
- *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*, à finalité professionnelle, en formation classique et en alternance par apprentissage, en partenariat avec le CFA AFIA ;
- *Modèles, optimisation, programmation et services*, co-habituée avec Télécom Sud-Paris et l'ENSIIE ; il s'agit d'une spécialité à double finalité, recherche et professionnelle, avec un premier parcours *anglophone* proposé à Télécom Sud-Paris et un second *francophone* proposé à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Informatique* s'articule autour de trois grandes orientations thématiques pertinentes. L'offre de formation est lisible et les trois spécialités se distinguent clairement selon les secteurs d'activités et les compétences visées. La distinction entre les spécialités dès le M1, voire dès la troisième année de licence d'informatique, semble très marquée et prématurée. L'absence de socle commun en M1 ne permet pas d'afficher une unité claire au niveau de la mention. Pris deux par deux, les parcours partagent des enseignements (entre 40% et 50%), mais globalement, le M1 n'affiche pas de tronc commun significatif d'enseignement disciplinaire informatique. En deuxième année, chacune des trois spécialités s'appuie sur des prérequis acquis au niveau M1 de son propre parcours. Le principe de spécialisation progressive ne semble pas du tout pris en compte. En outre, aucun dispositif de type « passerelle » entre les spécialités n'est prévu à l'issue de la première année de master. La mobilité ne paraît pas aisée. Ces aspects constituent un réel point faible.

La mention bénéficie d'un solide adossement à la recherche à travers trois laboratoires de recherche reconnus : IBISC (Informatique, biologie intégrative et systèmes complexes ; Université d'Evry-Val-d'Essonne), SAMOVAR (Services répartis, architectures, modélisation, validation, administration des réseaux ; Télécom Sud-Paris) CEDRIC (Centre d'étude et de recherche en informatique et communication ; CNAM et ENSIIE). L'équipe pédagogique, relativement large, compte une dizaine d'intervenants professionnels en plus des enseignants-chercheurs issus des trois établissements partenaires qui apportent également un soutien administratif. La formation à et par la recherche n'est cependant pas généralisée à l'ensemble des parcours et spécialités. La mention accueille environ un à deux étudiants ERASMUS tous les ans. Afin d'attirer des candidatures internationales et lever la barrière de la langue pour les non-francophones, un parcours de la spécialité MOPS est proposé entièrement en anglais. Dans le but d'améliorer l'attractivité des formations, l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, à travers la direction des relations internationales, propose une bourse d'excellence par année de M2 pour l'accueil d'étudiants étrangers de très bon niveau. Même si le bilan de ce dispositif n'est pas dressé, il s'agit sans nul doute d'un excellent outil dont la mention devrait se saisir. Le positionnement local, national et international de la mention est pleinement satisfaisant.

Le bilan chiffré des effectifs globaux est très bon. Sur la période 2008-2012, le nombre d'inscrits en M1 a varié entre 60 et 101 et en M2 entre 65 et 78. Pour la même période, le taux de réussite moyen est de 76% en M1 et de 77% en M2. Ce dernier chiffre est faible pour un niveau M2. Une analyse de ces résultats, en lien avec les données sur les élèves-ingénieurs des deux écoles partenaires, ou encore le nombre de candidatures traitées, permettrait de mieux apprécier la visibilité et l'attractivité de la formation. Il n'y a pas d'information sur les modalités de validation du master pour les élèves-ingénieurs des deux écoles partenaires. Les indicateurs d'insertion professionnelle sont bons. Ils se basent en particulier sur une enquête effectuée à l'occasion des soutenances de stages de fin d'études. Le taux de poursuite en doctorat demeure faible au regard des potentiels étudiant et encadrement doctoral. Aussi bien du point de vue des taux de réussite que de la poursuite en doctorat, cette mention présente des faiblesses.

Chaque responsable de spécialité anime un conseil de perfectionnement, propre à sa spécialité, qui se réunit à la fin de chaque semestre. L'équipe de pilotage est composée de l'ensemble des responsables des différentes filières, de chargés de l'alternance et de représentants des administrations. Le dispositif de coordination au niveau de la mention n'est pas connu. Jusqu'en 2011, un questionnaire papier fourni par l'université servait de document de base pour l'évaluation des enseignements et des formations. Depuis 2012, l'évaluation se fait via un outil informatique SPHINX. Une commission d'évaluation a également été mise en place pour préparer les prochaines enquêtes. Cependant, la manière dont la mention a tiré profit des résultats n'est pas explicitée. Par rapport aux recommandations de la précédente expertise, l'adossement de la spécialité ASR a été amélioré, grâce au recrutement de deux enseignants-chercheurs de grade de



professeur des universités, la spécialité MIAGE s'est ouverte à l'international avec une collaboration avec la fondation Mozilla autour du logiciel libre, et un rapprochement entre les contenus des deux parcours anglophone et francophone de la spécialité MOPS a été opéré. Le pilotage de cette mention est satisfaisant.

- Points forts :
 - Dispositif pour attirer des étudiants étrangers par l'octroi d'une bourse d'excellence au niveau des M2.
 - Proposition d'un parcours en anglais dès le M1.
 - Adossement recherche reconnu et d'importance.
 - Formation en alternance par apprentissage en MIAGE.
 - Lisibilité des spécialités et de leurs finalités.

- Points faibles :
 - Absence de socle commun disciplinaire en informatique au niveau M1.
 - Formation tubulaire avec des parcours en M1 propres à chaque spécialité.
 - Taux de poursuite en doctorat faible au regard des potentiels étudiant et encadrement doctoral.
 - Absence d'information sur les modalités de validation du master pour les élèves-ingénieurs des deux écoles partenaires.
 - Formation à et par la recherche non généralisée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de rapprocher les contenus des parcours de M1 vers un socle commun M1 et écoles d'ingénieurs afin de favoriser la mobilité et l'attractivité au niveau M2 d'une part, et d'autre part, de faciliter l'intégration des flux extérieurs.



Evaluation par spécialité

Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université d'Evry-Val-d'Essonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*, à vocation professionnelle, propose une formation bi-disciplinaire en informatique et en management des organisations. Elle s'inscrit dans le cadre du réseau national des formations MIAGE. Elle vise à former des professionnels de niveau ingénieur en informatique maîtrisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication en lien avec la gestion des entreprises et l'aide à la décision. Les enseignements proposés apportent des connaissances principalement en systèmes d'information, gestion et exploitation des données, conception et développement de logiciels notamment libres, technologies du web, gestion de projets, gestion d'entreprises, droit. Le dernier semestre est entièrement dédié à un stage en entreprise.

La spécialité est partenaire de la fondation Mozilla à rayonnement international qui dispense des enseignements en anglais sur le développement de logiciels libres.

- Appréciation :

La spécialité MIAGE, à vocation professionnelle, est proposée en formation classique et en alternance par apprentissage avec le même contenu pédagogique et les mêmes modalités. L'approche pédagogique est intéressante. La formation accorde une place importante aux projets d'applications. Son positionnement thématique au sein de la mention et ses objectifs propres sont clairement distingués.

La spécialité propose un programme unifié pour les deux parcours, formation classique et formation en alternance par apprentissage, réparti sur les deux années M1 et M2 en prolongement du parcours MIAGE de troisième année de licence (L3) mention *Informatique*. En s'appuyant sur des prérequis du parcours MIAGE de M1, voire de L3, la spécialité semble peu adaptée à l'accueil de flux extérieurs en M2. Le rythme de l'alternance, deux jours à l'université et trois jours en entreprise, est favorable à l'intégration des deux modes de formation, classique et par apprentissage. A l'échelle de la spécialité, le projet pédagogique est globalement excellent.

L'absence de poursuite en doctorat souligne la faiblesse de la formation à et par la recherche, alors que la thématique de l'informatique décisionnelle s'y prête notamment dans le cadre de bourses CIFRE. L'attractivité, quantitative et qualitative, de la spécialité est avérée : les effectifs sont à un bon niveau (de l'ordre de 50) et les indicateurs sur l'insertion professionnelle sont excellents (de l'ordre de 100% et en adéquation avec la formation). De ce point de vue, et en se limitant à la finalité professionnelle revendiquée par la spécialité, le bilan est parfait.

La spécialité bénéficie d'un pilotage et d'un suivi propre sur l'ensemble du cursus de la filière MIAGE. Un rapprochement avec les autres spécialités MIAGE du campus de Saclay pour former une mention MIAGE dédiée dans le cadre de la future offre de formation unifiée est à l'étude, ce qui va dans le bon sens. Le pilotage de la spécialité, et plus globalement de la filière, est efficace.



- Points forts :
 - Le taux d'insertion professionnelle est excellent.
 - L'attractivité locale et la visibilité sont avérées au regard de la quantité et de la qualité des effectifs.
 - Les deux modalités de formation, classique et par apprentissage, sont bien intégrées.

- Points faibles :
 - La formation à et par la recherche est insuffisante et devrait être valorisée.
 - La formation est tubulaire dès la troisième année de licence.
 - La spécialité n'est pas adaptée à l'accueil de flux extérieurs en M2.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité MIAGE est conçue sur trois années avec une progression spécifique, ce qui la rend difficilement compatible avec une première année de master M1 généraliste et une spécialisation en deuxième année de master M2. Cette structure devrait être repensée dans le cadre d'une mention informatique à moins qu'une évolution vers une mention MIAGE ne soit envisagée. Dans les deux cas, et en tant que formation de niveau master, la formation par la recherche devrait être mieux considérée.



Architecture des systèmes en réseaux (ASR)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université d'Evry-Val d'Essonne, Télécom Sud-Paris, ENSIIE - Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Architecture des systèmes en réseaux* (ASR), à finalité professionnelle, vise à former des architectes de niveau ingénieur en informatique capables d'administrer, de gérer et d'exploiter des infrastructures communicantes ou des systèmes en réseaux. Les enseignements proposés s'articulent principalement autour des systèmes et des réseaux : conception, optimisation, sécurité, distribué, mobilité, ... Le dernier semestre est dédié à un stage de fin d'études en entreprise.

La spécialité est proposée en partenariat entre l'Université d'Evry-Val-d'Essonne et deux écoles d'ingénieurs : Télécom Sud-Paris et l'ENSIIE.

La spécialité ASR apparaît explicitement au sein de la mention *Informatique* dès la première année de master M1 à travers un parcours dédié du même nom.

- Appréciation :

La thématique de la spécialité est pertinente et son positionnement au sein de la mention, ainsi que ses objectifs propres sont clairement distingués. La distinction entre les parcours dès le M1, voire L3 (troisième année de licence) informatique, est prématurée. La mobilité des étudiants se trouve ainsi limitée et les flux extérieurs quasiment nuls.

La spécialité bénéficie d'un partenariat à fort potentiel. Cependant, l'articulation et l'intérêt d'une formation à finalité professionnelle pour des élèves-ingénieurs mérite d'être justifiée. L'articulation au niveau pédagogique entre la formation master et les formations ingénieurs, ainsi que les modalités d'accès et de validation du master pour les élèves-ingénieurs devraient être précisées. Les modalités pédagogiques présentent quelques faiblesses.

Sur la période 2008-2012, les effectifs sont entre 13 et 20 inscrits en deuxième année de master (M2) avec un taux de réussite qui varie entre 75% et 100%. L'essentiel des recrutements en M2 provient du M1 local. La part des recrutements extérieurs est très faible (0 à 5 étudiants). Les effectifs et plus généralement l'attractivité doivent être consolidés. Il manque une analyse des candidatures par exemple selon la provenance et le nombre de candidatures et d'inscrits par partenaire. Les indicateurs sur l'insertion professionnelle ne sont pas significatifs vu le faible nombre de réponses reçues (de l'ordre de 4). L'absence de poursuite en doctorat souligne la faiblesse de la formation à et par la recherche, alors qu'elle bénéficie d'un adossement significatif dans le domaine. Ce volet affiche des faiblesses.

Les modalités de pilotage de la formation et de coordination entre les trois partenaires ne sont pas explicitées. La qualité du pilotage ne peut être appréciée à sa juste valeur.

- Points forts :

- Environnement scientifique et professionnel.
- Partenariats à fort potentiel.
- Thématique porteuse.



- Points faibles :
 - Formation à et par la recherche insuffisante qui devrait être valorisée.
 - Formation tubulaire sur deux (voire trois) années.
 - Visibilité extérieure incertaine et flux extérieur quasiment nul aux niveaux M1 et M2.
 - Manque d'information sur les modalités de pilotage et de coordination entre les trois partenaires.
 - Manque d'information sur les modalités d'accès et de validation du master pour les élèves-ingénieurs.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité ASR s'appuie sur trois partenaires et bénéficie ainsi d'un adossement solide et d'un vivier large. Afin de tirer un meilleur profit de ce dernier, il conviendrait que la deuxième année de master concentre les compétences qui donnent à la spécialité son identité au lieu de les diluer sur trois années de formation, L3, M1 et M2. Une structure favorable à l'accueil des élèves-ingénieurs en M2 serait de s'appuyer sur un niveau M1 avec un socle général commun et un M2 spécialisé apportant toute la plus-value.



Modèles, optimisation, programmation et services (MOPS)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université d'Evry-Val d'Essonne, Télécom Sud-Paris, ENSIIE - Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université d'Evry-Val d'Essonne, Télécom Sud-Paris, ENSIIE - Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité MOPS vise à former des futurs chercheurs et des professionnels en informatique autour des thématiques de l'ingénierie des logiciels et de la conception des systèmes, incluant la qualité, la modélisation, la validation, la vérification et l'optimisation. La finalité recherche ou professionnelle s'opère par un choix d'options fondamentales ou orientées applications, ainsi que par le type de stage de fin d'études.

Elle est structurée en deux parcours, *francophone* et *anglophone*, sur les deux années de formation, première et deuxième année de master (M1 et M2). Le parcours anglophone est dispensé au sein de Télécom Sud-Paris.

La spécialité est proposée en co-habilitation entre l'Université d'Evry-Val-d'Essonne et les deux écoles d'ingénieurs Télécom Sud-Paris et L'ENSIIE.

- Appréciation :

Les enseignements proposés par la spécialité MOPS couvrent un spectre relativement large : algorithmique, optimisation, apprentissage, modèles de calcul, réseaux, systèmes répartis, vérification, validation, méthodes formelles, ...

La spécialité MOPS a réussi à intégrer les deux orientations recherche et professionnelle tout en étant ouverte sur le reste de la mention *Informatique*. Les étudiants ont la possibilité de choisir des enseignements dans les deux autres spécialités.

La formation à et par la recherche est volontariste. Elle s'appuie sur des dispositifs classiques et innovants : participation à des séminaires donnant lieu à la rédaction d'un rapport, enseignements en anglais, Travail d'étude et de recherche en M1, visite des laboratoires de recherche du site.

Il n'existe pas de partenariat international formalisé. Le parcours *anglophone* a pour objectif de favoriser l'accueil d'étudiants étrangers en particulier non-francophones en levant la barrière de la langue. Les effectifs restent limités pour l'instant. Il faudrait sans doute rendre cette possibilité plus visible ou la promouvoir dans le cadre de conventions bilatérales.

En conclusion, les modalités pédagogiques présentent des éléments très intéressants.

Les effectifs évoluent à un niveau correct (en moyenne 23 inscrits en M2 lors des trois dernières années avec un taux de réussite de l'ordre de 70%). La répartition des effectifs entre les trois partenaires, notamment la part des élèves-ingénieurs n'est pas précisée. Ce serait un indicateur qui pourrait renseigner sur un des objectifs de la spécialité, à savoir proposer une formation à coloration recherche complémentaire au cursus d'ingénieur.

L'équipe pédagogique est quasi-exclusivement académique avec des enseignants-chercheurs issus des trois établissements partenaires et leurs laboratoires d'adossement. Une enquête sur le devenir des diplômés est réalisée à l'occasion des soutenances de stages de fin d'année. Elle permet de constater un bon taux d'insertion professionnelle.



Aussi bien au niveau de l'insertion des diplômés que du pilotage de la spécialité, le bilan est globalement satisfaisant.

- Points forts :
 - Une bonne intégration de l'orientation recherche et de l'orientation professionnelle.
 - Une politique active et innovante de formation à et par la recherche.
 - Une bonne complémentarité du partenariat université - écoles d'ingénieurs.
 - Un partenariat à fort potentiel.

- Points faibles :
 - Nombre de poursuites en doctorat limité.
 - Attractivité qui devrait être améliorée afin de consolider la spécialité.
 - Modalités du bi-cursus des élèves-ingénieurs qui devraient être précisées.
 - Manque d'une politique d'ouverture à l'international formalisée.

- Recommandations pour l'établissement :

La spécialité dispose de deux leviers intéressants qu'il conviendrait d'actionner pour améliorer son attractivité et consolider son vivier de recrutement :

- un cursus entièrement en anglais ;
- un partenariat université - écoles d'ingénieurs riche et complémentaire.

Une politique à l'international formalisée avec des partenaires ciblés devrait apporter une plus grande visibilité et à terme une meilleure attractivité.



Observations de l'établissement

Evry, le 28 avril 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes

Objet : Evaluation des masters vague E
Réf AERES : S3MA150007571


Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant le master mention « informatique ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de mention et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



Michel GUILLARD



EVALUATION DES DIPLOMES MASTERS – VAGUE E

Observations	
Domaine	Sciences, technologies, santé
Mention	INFORMATIQUE
Demande n°	S3MA150007571
Responsable de mention	Eric Angel / Serena Cerrito

Nous remercions le comité de l'AERES pour ses remarques constructives portant sur les formations du master Informatique de l'université Evry Val d'Essonne.

Nous avons tenu compte des suggestions de l'AERES de 2009 et déjà mis en place une évolution de notre formation au sein des offres master de l'Université Paris-Saclay (UPSay). En particulier, l'Université d'Évry participera au master mention Informatique de L'UPSay avec un M1 local pour lequel nous contribuons actuellement à définir un socle commun de connaissances avec les autres M1 de l'UPSay, et deux parcours M2 dont les cours, en général, se tiendront à Evry (CILS, Conception et Intelligence des Systèmes et des Logiciels, une redéfinition innovante de l'actuel parcours MOPS ; ainsi que ISR, Ingénierie des Systèmes en Réseaux, issu du M2 ASR), et avec des participations dans plusieurs autres parcours du M2 UPSay partagés entre plusieurs sites.

Quant à notre formation MIAGE, elle va intégrer l'offre de la mention MIAGE de l'UPSay (en suivant, ici, une proposition précise de l'AERES).

Cette intégration aux masters UPSay devrait améliorer plusieurs aspects de notre offre actuelle. En particulier :

- Elle permettra de corriger la distinction actuelle entre les spécialités du master qui est prématurée et trop rigide ;
- Elle articulera mieux le rapport avec les Écoles d'ingénieurs du sud de Paris, qui participent de façon importante au master mention Informatique de l'UPSay (ENSIIE, TSP, ENSTA,...) ;
- Elle permettra une consolidation du vivier de recrutement et une hausse du taux de doctorats issus de nos formations (tout en sachant que l'attractivité actuelle du marché du travail pour les jeunes diplômés d'un Master Informatique explique en partie le relativement faible pourcentage actuel d'étudiants de M2 poursuivant en thèse) ;
- Elle donnera à nos formations une meilleure visibilité au niveau international et plus d'attractivité.

Eric Angel & Serena Cerrito